

Projet de réfection de la desserte forestière du massif de Sourroque



Contexte

Le **massif de SOURROQUE** regroupe quatre forêts de collectivités. Ces forêts jouissent d'une situation stratégique, aux portes de Saint Giron.

Toutes les routes et pistes forestières du massif débouchent en un point de sortie unique sur la voirie communale d'Eycheil. En descendant du massif, les camions forestiers doivent franchir **le pont de la Carbalasse** sur la voie communale, puis traverser le vieux bourg d'Eycheil avant de rejoindre la départementale.

FORÊTS PUBLIQUES	Surfaces desservies
Forêt communale de MOULIS	193 Ha
Forêt communale d'EYCHEIL	151 Ha
Forêt communale de LACOURT	210 Ha
Forêt Syndicale d'ARP ET COUBLA	63 Ha
TOTAL	617 Ha

Depuis 2003, l'état du pont a justifié la mise en place par la municipalité d'une limitation de tonnage pour des raisons de sécurité. Dès lors, **la circulation des camions forestiers a été bloquée**. Une étude commandée par la mairie d'Eycheil en 2009 a révélé que les désordres étaient dus à des problèmes d'étanchéité et à une surcharge routière. La réfection du pont a été estimée à **106 000 € HT**.

Dans le Schéma d'orientation de la voirie forestière de l'Ariège (2005), 125 « points noirs » situés sur la voirie communale ou départementale à l'aval des massifs forestiers et bloquant la sortie des bois ont été identifiés par les professionnels. Ils ont été classés par ordre d'importance en fonction de la surface forestière concernée et du volume de bois à exploiter.

Le pont de la Carbalasse a été classé en tête des points noirs sur voirie communale. En effet, on estime que le **volume de bois mobilisable d'ici 2020 dans les forêts du massif s'élève à près de 40 000 m³**. En matière de trafic routier, cela correspond à **130 camions par an**, inégalement répartis sur l'année (circulation plus élevée au printemps et à l'automne).

Problématiques

- Financement de l'opération :

La réfection du pont est éligible aux **aides publiques à la desserte forestière** (Etat - FEADER), et théoriquement finançable à 80%. Toutefois, l'arrêté du Préfet de Région prévoit un plafonnement des dépenses éligibles pour la résorption des points noirs à 30 000 €. Les travaux étant estimés à 106 000 € HT, le taux de subvention n'aurait en fait été que de l'ordre de 20%, laissant une très lourde charge d'autofinancement aux communes.

- Accord entre les communes :

Deux des quatre communes sont particulièrement concernées par l'enjeu forestier : Lacourt et Moulis, *cf. tableau*.

La commune d'Eycheil, quant à elle, n'a que peu de bois à sortir de sa forêt, mais doit assurer la sécurité des riverains qui se rendent aux hameaux situés après le pont de la Carbalasse.

FORÊTS PUBLIQUES	Volumes de bois à exploiter d'ici 2020
Forêt communale de MOULIS	19 990 m ³
Forêt communale d'EYCHEIL	970 m ³
Forêt communale de LACOURT	24 840 m ³
Forêt Syndicale d'ARP ET COUBLA	920 m ³
TOTAL	46 720 m³

La commune de Saint-Giron n'est que marginalement concernée par le problème. Mais un important projet d'aménagement touristique du massif de Sourroque est engagé depuis 2010 (création de sentiers pédestres, cyclistes et équestres). L'accès à la forêt par Eycheil devient donc également un enjeu social, pour que la forêt de Sourroque puisse devenir un lieu de promenade pour toute l'agglomération saint-gironnaise.

Elaboration du projet de remise en état de la desserte du massif de Sourroque

Le Parc naturel régional (PNR) des Pyrénées Ariégeoises a travaillé dès fin 2009, à la demande de la commune d'Eycheil, avec l'ONF et les communes du massif pour trouver une solution. Il a animé la réflexion qui a permis de mettre au point une clef de répartition de l'autofinancement du projet entre les communes. Parallèlement, il a travaillé avec les services de l'Etat (DDT) pour trouver un financement adapté au projet. En particulier, l'arrêté régional a été revu pour modifier les règles de financement pour la résorption des points noirs routiers. En outre, les demandes de financement ont pu être traitées de façon prioritaire.

Le projet a été découpé en trois phases, correspondant chacune à une demande de subvention spécifique.

Nature des travaux	Calendrier prévisionnel	Montants estimés HT	Subventions sollicitées (Etat – FEADER)
Réfection du pont de la Carbalasse	2013	126 000 €	62 200 € (50 %)
Remise à niveau des routes et pistes forestières du massif	2013	137 000 €	102 750 € (75 %)
Contournement du vieux bourg d'Eycheil	2014	73 800 €	47 850 € (65 %)

La commune d'Eycheil a été mandatée maître d'ouvrage des trois phases de l'opération par les communes de Lacourt, Moulis et Saint-Girons. Chaque commune participera financièrement au projet selon le tableau suivant :

AUTOFINANCEMENT	Part	Montant
Eycheil	31 %	38 470 €
Moulis	30 %	37 229 €
Lacourt	26 %	32 265 €
Saint-Girons	13 %	16 132 €
TOTAL	100 %	124 096 € HT

Perspectives

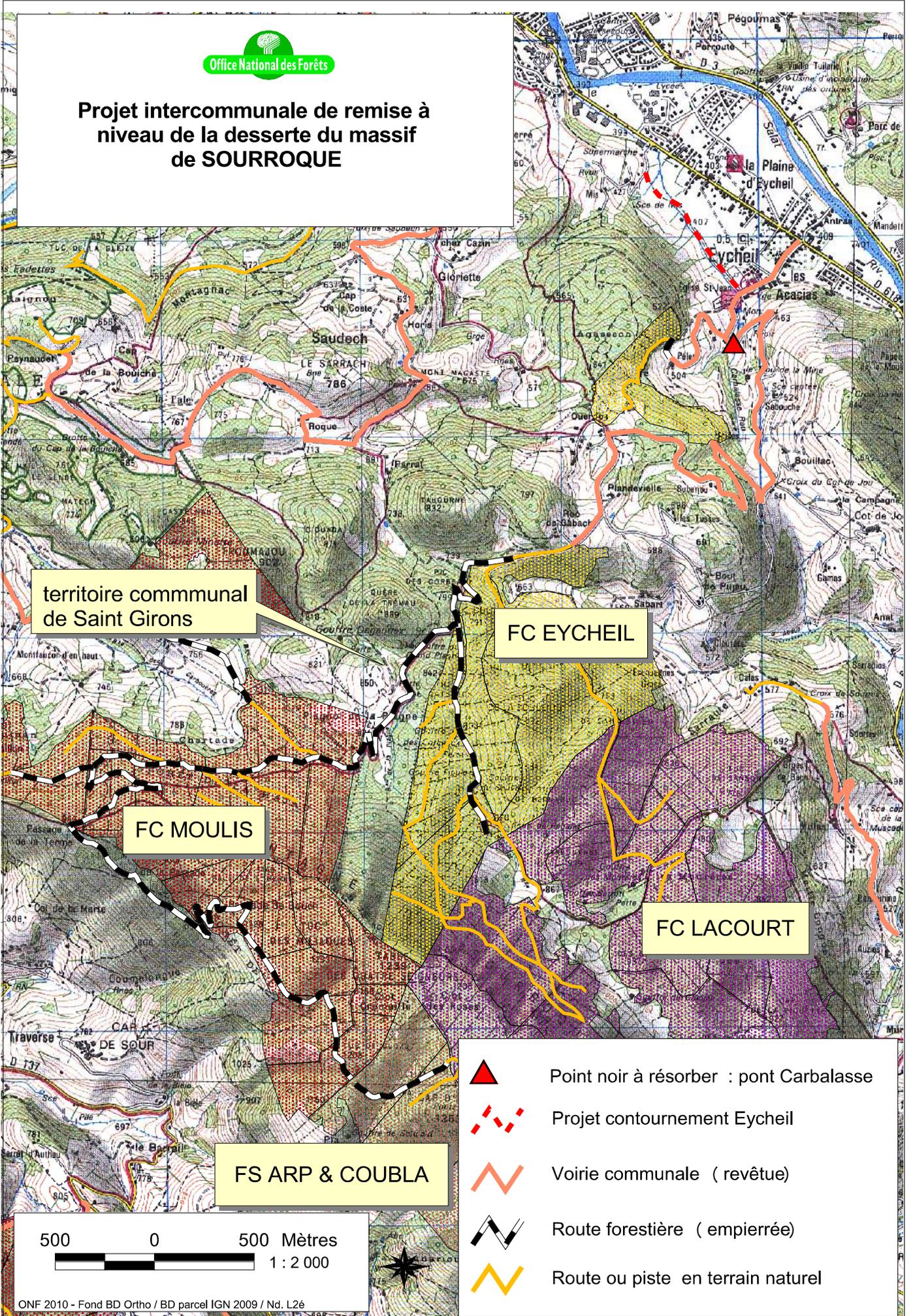
Parallèlement à la mise en œuvre des travaux prévus, une convention d'entretien de la voirie, préparée par le PNR, va être signée entre les communes du massif de Sourroque. Cette convention prévoira la répartition des frais financiers entre les communes. L'exploitation du massif devrait pouvoir reprendre dès 2013, lorsque le pont aura été refait.

D'autres points noirs routiers doivent être traités en priorité dans le département. Ceux présents sur la voirie départementale relèvent du Conseil Général. Le PNR des Pyrénées Ariégeoises travaillera en priorité sur les points noirs de la voirie communale, en lien avec les communes concernées et les services de l'Etat. Le prochain point noir à traiter devrait être celui d'Arrou, bloquant l'exploitation de plus de 20 000 m³ de bois et classé en deuxième position dans le schéma d'orientation de la voirie forestière.

En complément de ces actions destinées à permettre la mobilisation des bois, le PNR travaille sur des projets complémentaires, ayant également pour objectif de valoriser économiquement la ressource forestière ariégeoise :

- En développant une gestion forestière de qualité ;
- En encourageant une transformation locale des bois récoltés ;
- En incitant à l'utilisation du bois local dans les projets des collectivités et des particuliers.

Projet intercommunale de remise à niveau de la desserte du massif de SOURROQUE



territoire communal de Saint Girons

FC EYCHEIL

FC MOULIS

FC LACOURT

FS ARP & COUBLA

-  Point noir à résorber : pont Carbalasse
-  Projet contournement Eychiel
-  Voirie communale (revêtue)
-  Route forestière (empierrée)
-  Route ou piste en terrain naturel

500 0 500 Mètres
1 : 2 000